

Les opérateurs du secteur privé appellent à Oser l'export Ensemble!

Associé à ICC France, Leaguexport salue le nouveau plan export présenté par Olivier Becht, ministre délégué auprès de la ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, chargé du Commerce extérieur, de l'Attractivité et des Français de l'étranger. Ce plan répond à certains des défis-clés de l'internationalisation des PME et ETI françaises.

Toutefois, pour l'efficacité de sa mise en œuvre, le collectif préconise une implication plus claire des acteurs associatifs et privés de l'international et la création d'un écosystème à l'international efficient et ambitieux.

Des mesures adaptées aux défis de l'internationalisation des PME françaises

Le Plan propose de nombreux axes d'action qui nous semblent très pertinents.

La place centrale du capital humain au sein du Plan constitue une véritable révolution intellectuelle pour l'exportation française, qui a toujours considéré que l'amélioration du seul facteur "compétitivité des entreprises" suffirait à redresser nos résultats. Nous sommes convaincus depuis toujours que le succès à l'international repose sur l'alliance de la compétitivité de l'entreprise et de ses compétences export. Leaguexport et ICC France saluent cette prise de conscience par les pouvoirs publics et notent que cette nouvelle approche ouvre la voie à de nombreuses collaborations entre les acteurs de l'écosystème.

L'importance accordée au sein du plan à la marque France est également fondamentale. Le succès de la promotion de la marque France passe par la mise en place d'importants budgets de promotion, mais surtout par une gestion collective qui s'appuie sur les entreprises elles-mêmes, à l'instar du modèle italien du made in Italy, initiée et soutenue par les exportateurs eux-mêmes. Ici comme ailleurs l'Etat ne réussira pas seul.

Au travers de ce plan, la puissance publique assume les partenariats avec les places de marchés mondiales pour vendre et promouvoir les produits. Ce collectif se félicite de cette ouverture, que nous observons à l'œuvre depuis de nombreuses années dans plusieurs pays européens.

Enfin, ce plan reconnaît aussi les difficultés de financement export pour les entreprises réalisant des opérations d'un montant inférieur à un million d'euros. Or, ce seuil ne correspond pas à la réalité du terrain dans la mesure où la majorité des PME et des ETI françaises réalisent des opérations d'un montant oscillant entre 50 et 500 k euros. Aussi, nous appelons de nos vœux l'abaissement des seuils pour cibler un plus large panel d'entreprises exportatrices et les accompagner sur le long terme au sein de leur stratégie d'internationalisation.

Pour une véritable implication de l'écosystème français du commerce international

A ce stade, la mise en œuvre du plan export semble principalement reposer sur la mobilisation de la Team France Export (TFE). Cette approche nous semble très limitative, et constitue probablement le principal frein au succès de ce plan.

Plus largement c'est la limite du système dans lequel s'est enfermée la puissance publique en matière de commerce international depuis 5 ans qui est à nouveau mise en lumière. A ce jour, l'accompagnement des PME est exclusivement confié au millier de collaborateurs de la TFE. Bien qu'ils soient soit en mesure de générer 1,1Mrds d'exportations incrémentales chaque année, cela ne peut permettre de redresser la balance commerciale française. Pour ce faire, il est nécessaire de s'appuyer sur des relais associatifs et privés pour disposer d'un effet de levier bien plus important. Aussi, nous recommandons de les associer à la mise en œuvre des politiques publiques en faveur du commerce extérieur.

Enfin, Leaguexport et ICC France appellent de leurs vœux la création d'un écosystème de l'international, à la fois efficient et ambitieux avec pour objectif commun, modifier la trajectoire de l'exportation des PME et ETI françaises. Ensemble, créons un esprit coopératif et agissons ensemble pour être plus forts à l'export.

Leaguexport

Créé en Juin 2021, Leaguexport réunit trois acteurs majeurs du pôle privé de l'accompagnement international, Stratexio, MEDEF International, et l'OSCI qui ont uni leurs forces, leurs compétences et expertises pour offrir une approche globale aux entreprises françaises en quête de nouveaux marchés à l'international.

Dans un monde qui évolue, la croissance mondiale se joue chaque jour sur de nouveaux terrains. Savoir saisir et profiter de ces nouvelles opportunités exige de la part des entreprises françaises une préparation stratégique, une action collective renforcée et une démarche individualisée performante.

En savoir plus : <https://www.leaguexport.com/>

ICC France

ICC France est le Comité national français de la Chambre de commerce internationale. Il représente les entreprises françaises et leurs conseils au sein de l'organisation mondiale des entreprises qui, depuis 1919, élabore les règles du commerce international (Incoterms, contrats modèles, trade finance...) et propose des services de résolution des litiges. Il compte aujourd'hui près de 160 membres.

Contacts

Stratexio : Stéphanie Le Dévéhat-Picqué sledevehat@stratexio.fr

Medef International : Gérardine Lemblé glemble@medef.fr

OSCI : Emmanuelle Pianetti dq@osci.trade

ICC France : Emmanuelle Butaud Stubbs ebutaudstubbs@icc-france.fr